

## *Asphodèle (les ateliers du pré)*

55 Boulevard de Charonne, Les Erables, E40, 75011 PARIS Tel 01 46 59 26 18  
Asphodelle@hotmail.com asphodelelesateliersdupre.fr/ N° formateur 11755285475 (Datadocké)

### *Certificat de formation*

## *Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives (Certificat de formation 400h)*

### *Déroulement de la formation, organisation-règlement, Document 1 (avril 20)*

Madame, Monsieur,

Vous postulez pour l'entrée dans la formation certifiée d'*Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives* organisée par l'Association *Asphodèle* (ou vous vous intéressez à cette formation, ou vous y êtes déjà engagé). Ce document est destiné à **vous aider dans vos démarches** auprès d'*Asphodèle* et à **vous accompagner**, le cas échéant, **dans le déroulement de cette formation**.

#### **L'ESPRIT DE LA FORMATION :**

La formation *Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives* n'est pas, comme vous le savez sans doute, une formation à la technique artistique (comme c'est le cas dans certaines formations d'*Art-thérapie*, car l'art en lui-même n'est pas *thérapeutique...*), mais plutôt et surtout une **formation à l'utilisation des médiations expressives** (mise en place d'un *dispositif* et d'un *cadre* utilisant des médiations, écoute des individus, animation du groupe, travail des *processus thérapeutiques*, avec une grille de lecture au carrefour de plusieurs référents théoriques, dont la psychanalyse), **dans la thérapie et le soin ou la dynamisation sociale et l'animation**.

Cette formation est attestée par le *Certificat de formation d'Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives* délivré par *Asphodèle* (il n'existe pas en France de réel diplôme national en *art-thérapie*).

La particularité de cette formation est de permettre/proposer à **chaque stagiaire un programme personnalisé, à son rythme**, (entrées possibles tout au long de l'année, **durée minimum de 2 ans**, moyenne de 3 ans, fréquente de 4 ou 5 ans...).

#### **L'ENTREE EN FORMATION :**

Il vous est conseillé de venir **rencontrer l'association *Asphodèle* et ses orientations** (au *Séminaire* et/ou lors d'un *stage-Module* de son programme auquel vous pouvez vous inscrire directement, même hors formation, et/ou lors de ses journées ou ateliers gratuits *Créadèle* animés par ses membres, vous pouvez aussi consulter notre **site**, plein d'informations, conférences, expositions... et tous les jours actualisé...), **avant de solliciter cette entrée** et avant de vous engager dans le cursus de la formation.

**Votre demande d'entrée dans la formation peut donc avoir lieu à n'importe quel moment de l'année. Cette demande ne nécessite pas de préalables systématiques** théoriques, professionnels ou artistiques, même si **sont facilitants pour cela et vivement conseillés :**

- des **intérêts et connaissances sur le fonctionnement du psychisme humain** (certaines professions peuvent même favoriser cette entrée, telles que *animateur socio-culturel, éducateur, rééducateur, médecin, psychologue, enseignant, ...*) ;
- un **travail sur soi** (sous une forme ou une autre : thérapie individuelle ou de groupe notamment) ;
- une **pratique personnelle de l'expression** (dans quelque domaine que ce soit, pas avec un *niveau d'artiste*, mais pratique encore actuelle et *vive* si possible) ;
- des **expériences d'animation et d'écoute**.

**L'admission se fait au cours de deux entretiens**, le premier avec un membre du **Comité Pédagogique de la Formation Longue d'Asphodèle**, tous formés à *Asphodèle*, **Fanny Lebert**, art-thérapeute, animatrice d'ateliers d'expression, chorégraphe (06 62 84 01 73, fanny.lebert@gmail.com), **ou Christelle Nguyen**, psychologue, psychothérapeute, animatrice d'ateliers d'expression (06 62 93 70 75, christelle.chnguyen@gmail.com), le second, avec la Directrice de formation **Claude Sternis**, psychologue clinicienne, psychanalyste, animatrice d'ateliers (téléphone et mail ci-dessus). **Pour ces entretiens vous devez apporter, en plus de vos interrogations :**

- votre **CV actualisé, avec une photo d'identité** ;
- votre **projet d'organisation de votre formation** écrit, à savoir ce que vous en souhaitez en termes de *stages-Modules*, sachant que cette formation **doit totaliser 400 heures minimum** et que :
  - chaque journée est de 7 heures en moyenne ;
  - les **stages-Modules sont ceux de la plaquette d'Asphodèle**, assez constante en contenu d'une année à l'autre, qui peuvent être répétés en général autant de fois que vous le souhaitez (sauf le *100 heures*, mais ceux qui ont fait le *100h-plastique* peuvent faire le *100h-corps*) et auxquels s'ajoutent les 40 heures théorico-cliniques *Médiations Thérapeutiques* (dans l'organisme de formation *Psychoprat*, module lui aussi ouvert à tous et non reconductible) et le stage pratique ;
  - les **stages-Modules effectués avant et après votre entrée en formation y seront tous pris en compte, intégralement** s'ils ont été animés par Claude Sternis (à *Asphodèle* ou dans d'autres organismes) ou un membre du **Comité Pédagogique**, **ou en partie s'ils ont été effectués dans des organismes partenaires**, quel qu'en soit l'animateur (*Adaec-Art Cru, Agence Transit, Appel d'Air, Bataclown, Gribouillart, Roy Art...*) avec 25 heures prises en compte maximum, pour un organisme (35 heures dans 2 organismes, 40 h pour 3 organismes, 45 h pour 4...).

**Sont obligatoires dans votre programme** (aucune dérogation ni équivalence sauf exception éventuelle du 400h *Art Cru* pour le 100h *Asphodèle*) :

- 1- le stage-Module de l'organisme de formation *psychoprati* **Médiations Thérapeutiques** ;
- 2- le **stage pratique** probatoire de coanimations d'ateliers (40 à 100 heures, gratuit, **proposé/supervisé par le Comité Pédagogique Asphodèle** en fonction de votre projet, de vos jours et horaires possibles et de vos souhaits, groupé ou régulier-fractionné sur un an, dans une **institution** pour enfants, adolescents ou adultes, présentant diverses pathologies) ;
- 3- **deux années de supervision** sous la forme que vous souhaitez (groupes mensuel, trimestriel A ou B, ou rencontres individuelles régulières de 8 séances par an au moins...) ;
- 4- le **stage-Module Créer, animer-coanimer un atelier d'expression** ;
- 5- le **stage-Module Animateur-thérapeute, 100 heures, le voyage** (option *plastique* ou option *corps*) ;
- 6- un **stage-Module plastique non directif** de 3 jours au moins (*Journées du corps, 100h-plastique...*) ;
- 7- **deux années de formation pleines** : il s'agit d'années civiles comprenant **les deux Réunions semestrielles de formation obligatoires** (1 si vous habitez l'étranger ou la grande province ou si vous avez fait 7 jours ou plus de formation dans l'année; joindre un certificat médical pour une raison majeure d'absence à l'une des réunions) **et un stage-Module** (de 1 jour au moins ; n'y sont pas pris en compte le *Séminaire*, les *Supervisions* ponctuelles, les *Créadèles* et les formations chez les partenaires).

**Si votre candidature est acceptée, un *Projet contractuel de formation individualisé* est construit à partir de vos propositions, et signé par vous et la *Direction de formation d'Asphodèle*.**

**En le signant à votre tour et en le renvoyant** (accompagné de **10 timbres au tarif lettre rapide en vigueur** et, sur une  **demi page** horizontale très lisiblement,  **votre auto-présentation**, à savoir vos **coordonnées** détaillées suivies d'une courte présentation de vous, sous la forme que vous souhaitez, le tout daté et signé et destiné aux autres participants de la formation), **vous signez un contrat moral mutuel (sans implication financière) d'entrée dans la formation**, entrée qui sera vraiment effective lors de votre participation à un premier stage ou à la première *Réunion semestrielle* suivant cette signature.

### **LE DEROULEMENT DE LA FORMATION :**

**Votre *Projet contractuel* sera ensuite géré par vous de la façon la plus autonome possible.**

Il s'agit en effet d'une formation pour adultes et vous aurez à la prendre en charge, ce qui signifie que vous ne serez engagé vraiment dans un module que quand vous en aurez fait la demande (et à temps, les modules étant parfois complets plusieurs semaines, voire plusieurs mois d'avance) et quand vous aurez envoyé le *courrier-arrhes* correspondant.

Vous ne serez donc pas rappelé si vous oubliez une date ou une inscription, car nous considérerons que, souvent à la croisée de changements personnels et professionnels quand vous faites le choix d'une formation du type de la nôtre, même s'il ne s'agit pas d'un cursus thérapeutique, celui-ci n'est pas exempt d'effets, et que votre **rythme**, vos évolutions, vos enthousiasmes, voire vos résistances, font partie intégrante du processus dans lequel vous êtes engagé (et en ce sens sont à respecter...) ; c'est par exemple à vous de vous renseigner des dates des prochains *stages-Modules* et *Réunions semestrielles* s'il vous arrivait d'en manquer. Une **Fiche de liaison** récapitulant l'année écoulée vous sera cependant envoyée chaque année vers le mois de novembre.

**Ce *Projet contractuel* pourra d'ailleurs être modifié par vous à tout moment**, sans qu'il y ait besoin d'en avertir *Asphodèle* (mais vous pouvez en parler lors des *Réunions Semestrielles*, ou en particulier, si vous le souhaitez), sauf en cas **d'interruption complète d'un an** (pas de *stages-Modules*, pas de *Réunions Semestrielles*) ou de **non-validation de formation de deux années de suite**. Si une telle interruption sans échange préalable ou en cours se produisait, vous recevriez un courrier le signifiant et devriez ensuite **redemander par courrier puis dans un entretien votre ré-entrée** en formation.

**Nous vous demandons donc de tenir très à jour vos calendriers** (la plaquette d'*Asphodèle* pour l'année suivante sort vers la mi mai), **vos prévisions de modules et vos *Certificats de stage*, et de venir aux *Réunions Semestrielles*** (au siège de l'association) car, gratuites et **obligatoires**, elles ont pour fonction de relier les étapes et les modules de votre formation entre eux, de faciliter votre prise de notes, de vous permettre de rencontrer les autres stagiaires et de traiter toutes les questions relatives à votre formation (avancée ou changement du projet individuel, stages, mémoire, etc..., le recueil des questions que vous souhaitez voir traitées se fait au tout début de chaque réunion) et à son esprit (ressentis sur un module, questions théoriques ou cliniques...). Vous avez vu, de plus, que ces réunions vous servent à valider vos années (mais ne pas valider son année n'empêche jamais de valider ses heures de *stage-Modules*).

**Nous vous demandons aussi de tenir, dès votre entrée en formation et sous la forme que vous voulez un *petit cahier*** avec des notations très régulières (au moins à chaque stage et rencontre) sur vos impressions (par rapport à votre propre expression, à vos vécus individuels et par rapport au groupe, à vos projets ou pratiques d'animation, à des points théoriques qui vous ont marqués...), ***petit cahier*** qui vous sera **strictement personnel** mais s'avèrera d'une grande utilité au moment des *validations* finales.

Ces *validations finales* font l'objet d'un autre document, le **Document2**, régulièrement réactualisé, qui vous sera remis en temps utile et aide à préparer sa *sortie de formation*. Elles comprennent, en plus de la validation des **deux années minimum**, quatre parties :  
 -la **certification de 400 heures minimum** de formation du cursus (comprenant, cf., les *stages-Modules obligatoires*) ;  
 -la validation d'une **performance artistique** reprenant sous forme expressive vos principales interrogations et idées venues pour vous au cours de la formation et lors de ce voyage identitaire d'animateur d'atelier (soutenue lors d'une séance de juin du *Séminaire*) ;  
 - la validation d'un **mémoire théorico-clinique** de recherche (soutenu lors d'une séance de janvier ou mars du *Séminaire*).

N'hésitez pas à nous demander tous les compléments d'information dont vous pourriez avoir besoin (échanger par mail ou téléphone sur le mode *question courte* avant ou après l'entrée avec un membre du **Comité Pédagogique de la Formation Longue** fait partie des aides que vous pouvez recevoir.

Nous vous souhaitons un bon et créatif voyage potentiel en formation !

Pour l'équipe *Asphodèle*, **Claude STERNIS, Directrice de Formation** et le **Comité Pédagogique de la Formation Longue Asphodèle**.